

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10 C ^{MES}



LE

FRONDEUR

BUREAUX
Rue St-Léonard, 145ABONNEMENTS
francs 5-50 l'an

On traite à forfait

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

Le numéro : 10 centimes

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES

Texte
25 centimes la ligne
ANNONCES ILLUSTRÉES
15 fr. par moisRÉCLAMES
1 FRANC LA LIGNE

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÈGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

ANNIVERSAIRE.

Un grand événement s'accomplit. Le *Frondeur* fête aujourd'hui l'anniversaire de sa fondation.

Si nous appartenions à ce qu'on est convenu d'appeler « la presse sérieuse » ou bien à la presse « hâbleuse » genre *national*, nous ne manquerions pas de dire que pendant cette année qui vient de s'écouler, nous avons reçu de tous les hommes politiques de précieux encouragements.

Nous ne le dirons pas : — ça ne serait pas vrai.

Mais si le *Frondeur* n'a reçu des ridicules fantoches politiques qui se prennent au sérieux, que des preuves de haine et même des preuves de la lâcheté, de quelques-uns d'entre eux, les vrais éburrés, francs, braves et légèrement gouailleurs, le peuple liégeois qui déteste cordialement les hypocrites et qui se moque de tous les imbéciles, à quelque parti qu'ils appartiennent, le peuple nous a compris et encouragés. Si les exploiters, les *poseurs*, n'ont jamais été ménagés par nous, les colonnes du *Frondeur* ont toujours reçu les plaintes de ceux qui souffrent, les réclamations de ceux qu'on exploite.

Ce que nous avons fait jusqu'à présent nous continuerons à le faire, tant que l'un de nous pourra tenir une plume.

Les faux bons hommes, les nullités qui siègent à l'Hôtel-de-Ville et ailleurs, les Tartuffe, les matamores et les plagiaires, ont déjà été cruellement blessés par les pierres de notre fronde ; nous continuerons à leur faire une guerre impitoyable qui ne cessera que quand ils seront par terre.

Au-dessus des intérêts d'un parti, nous placerons toujours le respect dû à la vérité et à la justice.

L'avenir est à la démocratie, le jour où nous aurons le bonheur de voir le triomphe définitif de nos idées, nous déposerons notre fronde, heureux d'avoir servi dans la mesure de nos moyens la cause du progrès et de la liberté.

NIHIL.

MA CONFESSION.

Quand je vois certain député,
Jadis fabricant de promesses,
Et dont on tirait vanité
Au seul espoir de ses prouesses
Qui, aujourd'hui, rampe et se tait
Et dans des chaînes se prélassé,
Léchant la main qu'il maltraitait :
Je confesse que ça m'agace !

Quand je vois le gouvernement
Payer grassement les évêques
Et leur offrir bien gentiment
De bons écus et de gros chèques ;
Tandis que nos instituteurs,
Pendant que cette sale eau passe,
Attendent de vaines faveurs !
Je confesse que ça m'agace.

Lorsque je vois récompenser
L'incapacité, l'ignorance,
Et jusqu'aux honneurs, élever,
La lâcheté, la complaisance :
Qu'au lieu de savants, ici-bas,
Je vois presque toujours, en place,
Des intrigants et des pieds-plats !
Je confesse que ça m'agace.

Quand, dédaignant Violet-le-duc,
Je vois cet échevin..... aux perches
Aller jusque chez le grand-Turc
Se livrer à maintes recherches :
Et tout cela pour accoucher
De la *Tric-bal*, cette archi-crasse
Bien faite pour nous épater !
Horriblement, oui, ça m'agace !!!

FLOCHE.

PETITS PROBLÈMES.

Etant donnés les étonnantes aptitudes administratives de M. Ziane et la rapidité vertigineuse avec laquelle les travaux s'exécutent à Liège ; trouver combien il faudra de temps aux nouveaux arbres du parc d'Avroy pour donner chacun, en moyenne, un décimètre carré d'ombre.

Connaissant les effets désastreux du phyloxera sur la vigne, calculer à combien l'antechrist payera une bouteille de

vin en tenant compte des influences atmosphériques, du pourboire à donner au garçon, et des transformations que les flacons auraient pu subir sous le rapport de la taille.

Un pompier et un agent de police faisant ensemble une ronde de nuit arrêtent un individu qui chante le *suivez-moi* de Guillaume Tell ; le chanteur oppose une résistance désespérée et finit par échapper à la police. A quelle époque le commissaire en chef a-t-il été vacciné ?

En admettant que Josué ait pu arrêter le soleil combien faut-il de jours pour qu'une tarte à la crème moisisse au point de dégouter un crocodile ?

SIC.

Faits printanniers

En passant au boulevard d'Avroy un jour de la semaine dernière, je jetais un regard mélancolique du côté de l'habitation de notre mayor.

Mes yeux s'étaient à peine fixés sur la modeste boîte qui sert d'abri à Gustave que ma mélancolie se changea subitement en une douce gaieté.

Imaginez-vous au balcon de sa demeure le premier magistrat de la commune (style Piercot) modestement coiffé d'une casquette en soie que se disputeraient les habitués des bals d'Outre-Meuse.

Fièrement campé sur ses jambes au galbe élégant, notre bourgmestre avait un air martial, mitigé cependant par la bonhomie qu'on lui connaît.

Ce spectacle, que je voyais pour la première fois, m'a fait faire un rapprochement tout naturel entre Gustave et le dictateur Cincinnatus, seulement au lieu de trouver Mottard à la charrue, on l'aura découvert à la brasserie, rinçant une futaille, lorsqu'on lui a annoncé son avènement au pouvoir. On n'est pas plus patriarcal.

Les gobeurs de chiens fonctionnent, le carnage des toutous a recommencé cette année avec un nouvel entrain. Les employés (?) préposés à cette tâche, agréable au bourgmestre, y mettent un zèle, un dévouement à toute épreuve ;

leur sinistre charrette se remplit et se vide avec une précision toute mathématique et les propriétaires de caniches voient enlever ceux-ci avec une dextérité que des filous envieraient.

On a déjà protesté contre cet abus criant, mais on a eu beau récriminer tout a été inutile. Le chien dit-on, est l'ami de l'homme, il est l'ennemi du bonrgmestre puisque celui-ci lui fait une guerre acharnée.

Je laisse au lecteur le soin de tirer de là une conclusion facile à trouver?

J'éprouve toujours un bien grand plaisir à voir un toutou quelconque se moquer de ceux qui le traquent, il y en a dont l'instinct, plus développé que l'intelligence de certains hommes, les avertit du danger. Il faut voir alors comme ils se jouent du filet fatal et de l'homme qui le porte, leurs cabrioles sont très réjouissantes, ils prennent des petits airs vainqueurs et cela nuit énormément au prestige des représentants de l'autorité.

A l'occasion du Jeudi Saint, des élèves des jésuites ont été placés aux portes des églises de la ville pour collecter au profit des écoles cléricales.

Il y avait parmi ces jeunes gens des types très réussis, des figures qui auraient fait le bonheur de plus d'un caricaturiste.

Nous ne savons si la recette a été fructueuse, la gent jésuitique ne donnant jamais de renseignements positifs à ce sujet, mais nous engageons vivement ces Xavériens à utiliser au profit de leur sainte cause les binettes dont le seigneur les a gratifiés pour sa plus grande gloire et l'esbaudissement des incrédules.

Il ne manque pas de fabricants de têtes de pipes et de constructeurs de marionnettes qui seraient heureux de se procurer, en les payant bien, des types aussi rares que ceux qui nous occupent.

Un horizon immense s'ouvre devant nous, il y a une mine très féconde à exploiter et nous ne doutons pas, étant donné les grands besoins éprouvés par l'église, qu'on ne mette notre idée à profit.....

On parlait devant Calino de l'incendie du théâtre de Nice.

— Comment est-il possible que tant de personnes soient restées à l'intérieur du théâtre et n'aient pu trouver une issue pour fuir ?

— Ce n'est pas étonnant fait l'illustre naïf, il a fallu le temps de distribuer les cartes de sortie !!!

Entre Matamores:

— Mais qu'est donc devenu X. on ne le voit plus.

— Il garde la chambre, une indisposition...

— La suite de quelque sanglante affaire sans doute,

— *En effet !!!* Il s'est fait poser des sangsues.

DAVID.

Une excursion au « Trou Plantin. »

Parlez au premier Liégeois venu des transformations récentes de sa bonne ville et vous le verrez vous répondre avec un enthousiasme sincère : « O ! si nos frères de 1830 pouvaient revenir, ils ne s'y reconnaîtraient plus ! »

Cela est vrai et les *embellissements* de la ville sont incontestables. Aucune ville ne pourrait peut-être revendiquer une aussi magnifique *entrée* et l'île de Commerce, quoiqu'on en ait pu dire, et malgré la biscornue idée de la Trinckall, n'en est pas moins un beau morceau.

Le quartier de la Madeleine a été démoli, non pas sous prétexte d'embellissement lui, mais par mesure de salubrité publique. On a réussi, il faut le reconnaître, l'air peut circuler librement, l'espace, hélas ! ne lui manque pas.

On a jeté la pioche de divers autres côtés et nous croyons bien que là où la santé d'une population dense est chaque jour compromise, nos conseillers sages n'ont même pas osé mettre leurs trompettes — parfois rubicondes — tant d'ailleurs ils savent — de réputation — qu'ils n'y résisteraient pas — leur courage, comme vous savez, n'étant à toute épreuve que lorsqu'il s'agit d'assister paisibles à un commencement d'incendie, ce qui leur vaut en revanche l'inscription de leur nom dans les grands formats du lendemain.

Cet endroit s'appelle du nom imagé de « *Trou Plantin.* »

Il est situé rue Surlet, à votre droite, à quelques pas du Pavillon de Flore.

Il me faudrait à la fois la plume de Jules Verne pour vous narrer avec intérêt les détails de mon excursion à travers un monde qui, certes, vous est inconnu, et celle d'Emile Zola, l'admirable peintre de *L'Assommoir*, pour en tirer les conséquences scientifiques.

Quatre maisons de front ayant façades à rue cachent aux yeux des passants ce cloaque impur.

Enfilez ce long couloir, et sous la dernière des maisons, arrêtez-vous un instant, bouchez-vous le nez et contemplez le spectacle. Des murs frisseux, sur lesquels se sont laissées aller des eaux salées de toutes sortes jetées sans aucun souci, dans les gouttières bouchées et débordantes.

Des linges, d'un jaune sale, appendus aux fenêtres, et qui conservent encore des nuances équivoques et nauséabondes, une odeur acre, suffocante, excitant une toux brusque qui nous pénètre à la gorge !

Courage ! que diable ! il s'agit de voir de près ce peuple grouillant, rempli de vermine que l'on prétend *assainir* sous tous les rapports. Il est, certes, plus agréable de se promener avenue Rogier, mais il est plus humain de chercher à guérir, en la disséquant bravement, la pourriture populacière qui végète ici au *trou Plantin*.

Le *trou* en question est divisé en deux blocs de construction. Deux allées les traversent longitudinalement, à gauche un long mur lugubre ; une seule allée et un seul couloir transversaux ; toutes ces ruelles ayant au plus 1^m 50 de largeur.

Pénétrez dans la première habitation, une petite pièce sombre non pavée ; dans le fond un trou à charbon ; le tenancier est marchand de combustible et il couche au milieu de la marchandise.

Au premier, vous êtes arrêté net par une odeur forte de lard rance et du chou pourri ; dans le fond un jeune homme assis sur un lit, relève de maladie et se *refait* dans ce milieu salubre.

Au second, vit (?) un célibataire, couché sur une dégoûtante paille transformée en fumier.

Ici l'odeur, *sui generis*, de la crasse vous saisit tellement à la gorge que je veux bien, pour l'amour de vous, ne point nous y arrêter plus longtemps.

Dans ce corps de bâtiment, les escaliers et corridors sont encore abordables ; mais c'est dans le bloc du fond que nous devons reconnaître le génie de l'architecte. Vous arrivez par escalier, sur lequel gisent deux doigts de poussière, à un couloir de dégagement, placé derrière chaque chambre et qui donne accès à chacune de celles-ci. C'est un problème admirable. Comment éclairer ce couloir ? Bien simplement.

Vous perforez un trou de vingt cinq centimètres de côté qui perce le plancher du second ; vous en faites autant du plancher des combles, de même dans la toiture, et le jour vous arrive, affaibli il est vrai, mais il arrive quand même. N'est-ce pas que c'est bien trouvé et que les artistes qui se sont essayés dans ce luxueux quartier d'Avroy ont encore beaucoup à apprendre.

Puisque tous les habitants ont le teint hâve, morbide, cela se comprend. Les mœurs y sont évidemment très lâchées, il se passe là-dedans des scènes de la plus haute immoralité, et le *péquet* aidant, il arrive des moments où il sort de ces masifs un concert lugubre de voix rauques, éraillées révélant la débauche la plus ignoble.

Que l'on ne croie point que nous exagérons. *Le Trou Plantin* est la cour des miracles de Liège. Les scènes dont nous parlons ne se renouvellent pas tous les jours ; mais cependant, nous en avons entendues et vues.

Je voudrais vous parler encore d'un accessoire de cette caserne et vous faire constater l'aveuglement de notre Conseil de salubrité, mais j'y renonce et pour cause, que ceux qui ont le cœur fort et l'âme assez haut placée pour planer au dessus de..... toutes les misères humaines aillent voir et elles nous diront : *Le Frondeur* a rendu un service de plus.

Il y a là une population entassée d'au moins quatre ou cinq cents personnes.

Vous pourriez dans le quartier des Eco-liers, en Pierreuse, et en bien d'autres endroits assister au même spectacle.

C'est écoeurant !

Que l'on embellisse la ville c'est très bien, mais ne vous semble-t-il pas qu'il serait plus que temps de songer à ces malheureux, de leur construire des habitations où ils puissent se réfugier et qui soient soumises à des règles absolues d'entretiens. Que l'on agisse de force, car il y a là des gens tellement encrassés qu'ils se plaisent et vivent dans leur ordure.

On a construit, dans un but philanthropique, dit-on, des maisons d'ouvriers ; mais le sac enfariné ne me dit rien qui vaille et je sais que ces sociétés savent palper de jolis bénéfices. D'ailleurs ces maisons ne sont accessibles qu'aux employés ou aux ouvriers mariés sans enfant, mieux rétribués que ne le sont les autres d'ordinaire.



qui messent la propriété
littéraire doit être sacrée.
Prendre le chapeau d'autrui
c'est comme mettre un vol
qui est-ce que l'on fait
en s'appropriant l'œuvre
d'un écrivain?

Le géai paré des plumes du paon.
un écrivain français publiait un ouvrage
Albert bientôt s'en empara
Et dans le JOURNAL aussitôt l'inséra
Croyant être un grand personnage.
Quelqu'un le reconnut; il se vit bafoué,
Berné, sifflé, moqué, fongé,
Et puis, par le Frondeur, flammé étrangement
Chez les musiciens s'étant réfugié
Il fut par eux mis à la porte.



BANQUE RECOURS



si il se sert de
la plume...



Sur le Boulevard

LE PETIT ALBERT
Avocat - Journaliste
Banquier - Violoncelliste
Membre de la Société Franklin
Premier Coupeur de la M^{re} Gage & Cie
Rédigeant ses Articles



Et bien, M^{re} Albert qui pense avoir
de la plume... et si on pourra
vous le prouver que vous ferez la
revue contemporaine

Vos Praticquants

par Jarnabé

LE FRONDEUR.



Fabrication d'un sermon à sensation

1^{er} Vicaire - Puis je mettrai ces méchants!! 2^e Vicaire - Mettez ces infâmes!! - R. le Doyen - mettez ces immondes!!!



Les chevaliers du bénetier.....



Que celui qui est sans péché lui jette... la pierre



Application nouvelle du téléphone.
Un mari indiscret!



Apparition prochaine des
pauvres paquerettes!!



La visite des églises le Jeudi-Saint.
Une exposition intéressante



ou le bon côté des Lundi de Pâques

Mademoiselle voudrait-elle
accepter, avec les miens, les
souffirs de nonnes qui vous...

Il y a là une plaie vive dans le cœur même de la cité.

Qu'on y songe.

Et qu'on songe aussi que lors de la dernière épidémie, ce trou infecte a été considéré comme un véritable foyer pestilentiel. Si on a reconnu son insalubrité alors, ne retrouvez-vous pas étrange qu'on ne la reconnaisse point en tout temps?

ASPIC.

Chronique musicale

Après Anvers et Bruxelles, notre ville aura été la dernière à organiser une fête musicale en l'honneur du célèbre Litz. Cédant aux pressantes instances de MM. Hutoy et Sylvain Dupuis, les *intelligents et habiles Directeurs* de la Société des Concerts Populaires, l'illustre abbé a promis d'assister au grand concert célèbre, dans cette intention, au Casino Grétry le 31 Avril.

Sachant que sa musique n'est pas goûtée à Liège, des vrais connaisseurs, et ils sont nombreux, Litz a exprimé le désir que le programme de cette mémorable séance, fût *borné* à des productions d'auteurs liégeois. Aussi, les *intelligents et habiles promoteurs* de cette fête abbatiale, MM. Hutoy et Sylvain Dupuis, se sont-ils rendus avec un empressement modeste à cette gracieuse demande.

Nous publions, ci-après, les titres des morceaux qui seront probablement exécutés lors de cette brillante solennité musicale.

Le public artiste regrettera vivement que les admirables scènes indoues de M. Raway, ne paraissent pas dans ce programme, mais, depuis l'avant dernier concert populaire, la partition et les parties de trompettes ont été dérobées, à la dernière audition, les cuivres ont dû souffler l'œuvre de mémoire, ce dont on s'est bien aperçu. La jalousie ne serait pas étrangère, assure-t-on, à cet acte de bienveillante confraternité.

Voici le programme probablement définitif:

PREMIÈRE PARTIE.

1^{re} Marche internationale et *nuptiale*, pour double orchestre, du « *Neveu de mon oncle* » grand opéra inédit (J. Théod. Radoux.)

2^o Duo, dit *des Pommes cuites* de l'Alto en *Vacance* opéra bouffe, mimé et chanté par M. Didi Henrard, artiste lyrique pensionné et Fabry, *membre* honoraire de la Chapelle Sixtine (Eug. Hutoy.)

3^o Troisième suite d'orchestre A *Allegro irresoluto*. B. *Andante precioso*. C. *Finale pesante* (Sylvain Dupuis)

4^o Concerto pédagogique, inédit, pour le piano *monocorde*, (première et dernière audition) exécuté par l'auteur (Lambert Henrotay.)

5^o Ouverture des *Eaux de Spa* opéra de demi caractère composé en 1825. (J. B. Rongé) Vers de circonstance, avec accompagnement de mirlitons, déclamés par M. Edouard Vanden Boorn.

DEUXIÈME PARTIE.

6^o *La clef de... la cave*, fugue dans le style libre, pour orchestre, dédiée à ses collègues du Conservatoire (Mich. Dupuis)

7^o *La Renaissance*, fantaisie avec *passage* chromatique, pour deux pianos, exécutée par l'auteur Et. Ledent et Jos. Massart. (Et. Ledent)

8^o « *Tous les méchants sont buveurs d'eau*, grand chœur avec accompagnement d'orchestre et solo de cornet à piston. (Le solo par M. Meuron) (T. Radoux)

9^o Cramignons populaires liégeois dansés et chantés par la classe d'ensemble (Démouilles) du Conservatoire.

M. L. Terry en tête M. Haseneier en queue.

Société du Journal le Frondeur.

CONVOCAION DES ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires de la Société du journal sont prévenus qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 20 avril courant, à deux heures de l'après-midi.

Art. 31 des statuts. — L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires propriétaires d'une action au moins qui en auront régulièrement effectué le dépôt cinq jours à l'avance dans la caisse sociale

Il leur est délivré, en échange, un récépissé nominatif qui leur sert de carte d'entrée à l'assemblée générale.

Art. 32 des statuts. — Tout actionnaire ayant droit de faire partie de l'assemblée ne peut s'y faire représenter que par un mandataire membre de l'assemblée.

Dans tous les cas, ces pouvoirs doivent être déposés au siège de la Société, huit jours avant l'époque fixée pour la réunion.

MM. les actionnaires habitant la province qui voudront se faire représenter à l'assemblée du 20 avril pourront, pour éviter l'envoi de leurs titres à Liège les déposer chez les receveurs des contributions, et ne faire parvenir au siège social, que le récépissé nominatif de leur dépôt.

Des formules de pouvoir seront envoyées à tous les actionnaires qui en feront la demande.

Les pouvoirs devront être déposés au siège social avant le 19 avril courant, les titres ou certificats de dépôt avant la même date.

A coups de Fronde

Le directeur des Bèdes dans la compagnie des Belles.

On lit dans la *Meuse* de Jeudi:

« Avant hier mardi, le personnel de l'administration de la Société générale du téléphone Bède pour le réseau de Liège s'est réuni dans les bureaux de l'administration et a remis, à l'occasion de sa fête patronale, à son directeur, M. Jules Polain, le portrait en groupe de tous les employés dans un magnifique

cadre et un splendide bouquet; le personnel des demoiselles a aussi remis à M. Polain un admirable bouquet. M^{lle} Beterman, chef du service des dames, a félicité M. Polain, et M. Wéry, chef du service des employés, a prononcé une allocution très-chaleureuse, dans laquelle il a exprimé les sentiments de dévouement et de reconnaissance des employés envers leur directeur »

« M. Polain, profondément touché de cette manifestation sympathique, a vivement remercié le personnel sous ses ordres et l'a assuré de son dévouement et de son plus vif intérêt. Puis il a fait servir des rafraichissements, et cette petite fête de famille s'est terminée au milieu de l'entrain et de la joie de tous. »

Oh! oh! oh! oh!

Il semble résulter d'une note parue dans un journal de cette ville que la fable intitulée « Gaston. — Lieux. — Oie » que nous avons publiée samedi dernier, a été copiée, ou à peu près, dans un journal français.

Cette fable nous ayant été envoyée par par un correspondant inconnu, nous ne pouvons être rendu responsable du plagiat, mais si nous rencontrons ce coupeur-amateur, nous aurons soin de l'expédier au *Journal de Liège*.

C'est un type qui a tout ce qu'il lui faut pour devenir le collaborateur du Petit-Albert.

Plusieurs journaux raillent agréablement le Conseil communal de Bruxelles qui veut offrir un banquet à la princesse Stephanie: ce cadeau est piètre, disent les confrères.

C'est pas mon avis; mais si mes aimables confrères voulaient offrir à *leurs frais* un cadeau de 25 mille francs à la princesse, je n'y verrais aucun inconvénient.

Simple rapprochement :

Les journaux bruxellois annoncent qu'un combattant de 1830 vient de mourir de faim!

Et de quatre.

Le *Moniteur* publie la loi par laquelle une dot de 250,000 francs, pris sur les fonds de l'Etat est constituée à la princesse Stephanie.

On annonce que les délégués de la Belgique au congrès des électriciens sont MM. Goret et Ziane.

Ce dernier veut, paraît-il, proposer d'établir un foyer lumineux au sommet des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

Quelle pile!

P. S. Il y a erreur sur la personne, le M. Ziane en question n'est qu'un homonyme de l'intelligent échevin des travaux.

Une annonce cueillie dans l'Étoile :

Bons ciseaux en acier à vendre, s'adresser au bureau du journal. Du *Journal de Liège*, pour sûr.

Albert s'en irait-il?

CLAPETTE.

Pavillon de Flore.

Le printemps fait aux théâtres une concurrence désastreuse, le *Pavillon de Flore* qui est resté le dernier sur la brèche en sait quelque chose.

Trois bénéfices, dont deux, ceux de MM. Billon et Ruth, faisaient toujours salle comble et un troisième celui de M^{me} Soll, qui était appelé à un grand succès, ont passé presque inaperçus.

Il y avait du monde, mais fort peu en comparaison de ce qu'on attendait. C'est dommage, les bénéficiaires méritaient beaucoup mieux que cela: l'extrême amabilité de M. Billon, sa complaisance inaltérable, auraient dû pousser le public à l'assaut du *Pavillon de Flore*, et M^{me} Soll a certes assez de grâce et de talent pour bonder toute une salle de ses admirateurs.

Enfin c'est chose faite, il n'y a plus à y revenir. Je tiens cependant à constater que les applaudissements n'ont pas manqué et que si le public était restreint en revanche les cadeaux et les fleurs ont été donnés en grand nombre. C'est une compensation dont personne ne contestera la valeur.

A ma dernière chronique de la saison j'ai encore un succès à constater:

Les artistes ont terminé dignement la saison en donnant tous leurs soins à la reprise de *Bébé*, la joyeuse comédie de Hennequin et de Najac. Je les félicite d'autant plus vivement que généralement à la fin d'une tâche quelconque, les négligences paraissent permises. Il n'en est rien cependant et au théâtre plus que partout ailleurs on est sans miséricorde pour la moindre défaillance.

Donc j'ai une fois de plus des compliments à adresser aux pensionnaires de M. Ruth et je suis heureux de terminer de cette façon la série de mes petites chroniques.

Qu'il me soit permis en finissant de souhaiter à ces artistes de grands succès à venir et d'exprimer l'espoir de les revoir en grand nombre à la saison prochaine.

BOBOTTES.

EN AVANT LA MUSIQUE!

M. Giraud, le Régisseur général du théâtre du Pavillon de Flore, devient donc le Directeur de notre théâtre Royal. On prête à M. Giraud, que je n'ai pas l'avantage de connaître particulièrement, les meilleures intentions pour l'avenir de notre pauvre première scène. J'en suis ou ne peut plus charmé, et au nom des *dilettanti* liégeois, je m'empresse de remercier le nouveau directeur de ses... meilleures intentions, sitôt qu'il m'en aura donné des preuves.

Par une indiscrétion bien... volontaire, j'ai appris que M. Giraud avait tenté un arrangement avec l'orchestre de l'association, auquel il aurait offert une somme respectable mensuellement — Je regrette, chers lecteurs, de devoir vous apprendre le refus de

l'orchestre qui réclame une augmentation de 600 francs par mois, je pense. —

Tous les membres de l'orchestre sont-ils satisfaits du refus? Je l'ignore, mais j'en doute fort.

Je connais pas mal d'artisans très-heureux de gagner un salaire de 50 fr., quand ils ne peuvent obtenir davantage — mais, ce n'est pas ici le cas, tous les musiciens de l'orchestre peuvent aisément se passer d'un appointement régulier durant les 6 ou 7 mois d'exploitation de notre théâtre.

C'est bien aussi pour cela que le Comité de l'association ne crut pas devoir faire la moindre concession — Et puis, qui sait? il y a peut-être une caisse de secours, dans laquelle *puise* le Comité pour venir en aide aux musiciens les plus nécessiteux.

Si cela est, tant mieux pour ceux-ci et je vous l'assure, mon cœur est soulagé d'un grand poids. Ce qui ne m'empêche pas pourtant de faire les vœux les plus ardents, pour que M. Giraud et l'association finissent par s'entendre, car tout le monde y gagnerait.

LUAP.

Cours de Villégiature

TINTAMARESQUE

Nous allons consacrer cette leçon à la

SAINT-MARIE EN FAMILLE.

Et rédiger un petit programme de réjouissances, qui, nous l'espérons, ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'économie.

A six heures du matin les époux se réveilleront.

Jusqu'à sept heures moins un quart, nous les laisserons tranquilles: ça ne nous regarde pas.

A sept heures précises, Monsieur tirera de dessous son traversin, où il l'aura fourré la veille en cachette, le petit cadeau rapporté de Paris pour fêter Madame.

Nous avons à peine besoin de dire que ce présent doit toujours se composer d'un objet d'utilité qu'il eût fallu acheter, même sans cette circonstance solennelle.

Un tourne-broche mécanique, par exemple, ou une douzaine de mouchoirs de poche, ou même un... clyso-pompe.

Madame, qui comptait sur une robe de soie, fait un nez!...

Il est du devoir d'un galant homme de ne pas paraître s'en apercevoir.

A sept heures et demie, entrée des enfants en chemise dans la chambre à coucher. Scène d'attendrissement (voir le modèle des années précédentes.)

Récit du compliment d'usage.

Monsieur et Madame essuient un pleur furtif.

Ils congédient les enfants et se lèvent.

COMMENCEMENT DES PRÉPARATIFS

On se distribue la besogne, et l'on compte les invités qui doivent venir. On arrive à un total de dix-sept. On trouve que c'est beaucoup; et l'on s'abandonne un instant au fol espoir que les Vavasseur qui déboulent toujours au nombre de neuf, dont six enfants, seront retenus chez eux par une indisposition.

De huit à dix, Madame fait son marché, tue un lapin sans lui demander ce qu'il pense de ce jour de fête, et sort la porcelaine et les cristaux.

A huit heures trente-cinq, la bonne, qui est de mauvaise humeur à la pensée que ça va faire beaucoup de vaisselle à laver, pose une pile d'assiettes sur le bord du buffet.

Tout se brise.

Madame est furieuse.

Annette, sans se déconcerter, répond d'un ton dégagé qu'il n'y a que comme cela que ça s'use.

Madame insistant, Annette pose carrément la question de cabinet et détache son tablier.

Un jour où l'on a dix-sept personnes, c'est grave; Madame se radoucit.

Annette ne consent à reprendre son tablier qu'après avoir un vote de confiance, qui lui est accordé.

Elle en profite pour se faire augmenter de cinq francs par mois.

(La suite au prochain numéro),

ANNONCES

— Ne jetez plus vos vieux Parapluie la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes en forte étoffe angg., à 2 fr, en soie à 5-45, 6-50, 7-50 9 et 12 fr.

JARDIN D'HIVER

PLACE VERTE

Dimanche 17 Avril à 7 1/2 heures du soir
REPRÉSENTATION

donnée par M. et M^{me} Caisso-Sablairolles
M^{me} Weins, Reir Balanqué, Marchot, chef de chant.

BONSOIR VOISIN

Opéra comique en 1 acte de F. Toïse

LCUISETTE, M^{me} Weyns

CHARLOT, Reir Balanqué.

2^e ACTE DE

PAUL ET VIRGINIE

de Barbier et de Victor Massé

Audition avec mise en scène de fragments

VIRGINIE, Sablairolles PAUL, Caisso

La mère, *** DOMINIQUE R. Balanqué

GRAND INTERMÈDE

ORDRE DU SPECTACLE

Bonsoir voisin, Intermède, Paul et Virginie

PRIX D'ENTRÉE

Première, 1 fr. Pourtour, 50 cent.

Moyennant un supplément de 50 cent., on peut retenir à l'avance des places numérotées au Jardin d'hiver.

**LIQUEURS
DISTILLERIE
ELIXIR LA ROYALE
BREMKEN
RUE ST JEAN 24
LIEGE**

**GRANDE TOMBOLA
PLACE VERTE
EXPOSITION DES LOTS
ENTREE 10 C
PRIX DU BILLET 50 C**

CONCERTS

**LE FRONDEUR
JOURNAL SATIRIQUE ILLUSTRE
PAR AISSANT
TOUS LES SAMEDIS
ANNONCES-ILLUSTREES
15 F^{cs} PAR MOIS**

**MAISON - CASY
AU COIN DE RUE
RUE SUR MEUSE
NOUVEAUTÉS
DRAPERIES
CONFECTIONS
SOIERIES
LIEGE**

**E. CLERMONT. BIJOUTIER
RUE NEUVICE
LIEGE**

RUE BERCHES

RUE ROULEAU

**RUE NEUVICE
LIEGE**